



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-43422>

Département(s) de publication : **85**

Annonce n° **24-43422**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Pays de Saint Gilles Croix de Vie Agglomération (85)

Correspondant : Lucie BEYNIE

Adresse : ZAE du Soleil Levant CS 63669 Givrand, 85806 Saint Gilles Croix de Vie

Coordonnées :

Téléphone : +33 251557938

Courriel : l.beynie@payssaintgilles.fr

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : ELABORATION D'UN DIAGNOSTIC ET D'UN PROGRAMME DE PRESERVATION ET MISE EN VALEUR DE L'EGLISE SAINT NICOLAS A BREM SUR MER

Lieu d'exécution et de livraison : Eglise Saint Nicolas, 85470 Brem sur Mer

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : La prestation objet de la présente consultation porte sur la réalisation d'un diagnostic et sur la définition d'un programme pluriannuel de préconisations pour la mise en valeur de l'église SAINT NICOLAS à BREM-SUR-MER et notamment la conservation de ses fresques. L'église Saint Nicolas est un bâtiment classé en totalité au titre des monuments historiques Le programme de préservation devra énumérer le type de travaux à effectuer et comporter une évaluation chiffrée. De plus, ce programme devra aborder les volets économiques, historiques, touristiques et associatifs afin de broser les mises en valeur possibles et les plus-values apportées.

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

12 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Aucun cautionnement n'est exigé.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les

réglementent : Le financement des prestations objet du présent marché se fera sur fonds propres et subventions. Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire sur mandat administratif. Le délai global de paiement est de 30 jours à compter de la réception de la facture conformément à la réglementation en vigueur.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Les candidats peuvent présenter leur candidature en candidat individuel ou en groupement conjoint ou solidaire. En cas d'attribution à un groupement conjoint, il sera demandé que le groupement soit conjoint avec mandataire solidaire. Comme le permet l'article R. 2142-21 1^o du code de la commande publique, le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. ;5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. ;1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3^o du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat

- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 10/05/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : MP2024-43

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : PAYS DE SAINT GILLES CROIX DE VIE AGGLOMERATION

Coordonnées :

Téléphone : +33 0251555555

Adresse internet : <http://www.marches-securises.fr>

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Veuillez vous référer à l'article 7 du règlement de la consultation

Section 14 - Informations complémentaires

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents : Téléchargement gratuit sur www.marches-securises.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/04/2024